



COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL
Séance de l'Organe délibérant du 27 septembre 2012

1. ADMINISTRATION (Raymond Bron)

Personnel

Comme nous l'annoncions lors de votre dernière séance au mois de juin, le personnel administratif est maintenant au complet.

Mesdames Yesica Lopez et Laurence Treuthardt ont commencé leur travail respectivement le 1^{er} août au service de la bourse et le 1^{er} septembre au service du greffe et du secteur technique.

Quant à **M. Michel Boesch**, il a pu reprendre son activité à 100%, libérant ainsi le collaborateur temporaire, **M. José Graça**, qui a œuvré pendant 15 semaines à notre entière satisfaction.

Fusion

Les cinq groupes de travail ont entamé leurs réflexions. En entrant dans le vif du sujet, chacun a pu mesurer l'ampleur de la tâche.

En effet, même si aucune divergence fondamentale n'est encore apparue, le nombre important de points à traiter, de documents à consulter et à analyser, à des fins de coordination, représente une masse de travail impressionnante.

Le Comité de pilotage s'est réuni à deux reprises ; un mandat pour la création d'un site internet a été donné et un premier tout ménage a été élaboré ; il doit être distribué tout prochainement dans les quatre communes.

Maison de Commune

La vision de la Maison de Commune rénovée apparaît depuis quelques semaines avec, en particulier, ses éléments initiaux de molasse remis en valeur.

La Municipalité a pris la décision de sauvegarder l'essentiel de la charpente et du clocher, comme elle s'y était engagée lors des débats sur la réfection, malgré les difficultés inattendues que les mandataires ont rencontrées au moment d'aborder les travaux.

Les aménagements intérieurs avancent, eux aussi, permettant d'envisager un retour de l'administration dans son bâtiment à fin décembre - début janvier.

L'Exécutif a aussi choisi les aménagements extérieurs indispensables autour de la Maison de Commune, en réservant toutefois les décisions qui devront être prises au moment des travaux de rénovation de l'Ancienne Forge, afin que cette entrée du village soit traitée avec toute la cohérence voulue.

2. POLICE DES CONSTRUCTIONS (Philippe Flückiger)

Le Moulin

Le permis de construire a été délivré après la mise à l'enquête complémentaire qui s'est close le 12 août 2012. Il s'agit d'un permis partiel, puisqu'il exclut la demande de création de classes d'école privée.

Des recommandations sont faites par le voyer pour la sécurité de la circulation et de la sortie sur la route de Bottens. La circulation dans le parking sera à sens unique du Sud au Nord et une signalisation interdisant de tourner à gauche à la sortie sera mise en place.

Station-service - heures/jours d'ouverture

Comme nous vous l'avions annoncé le 8 décembre 2011, le permis de construire délivré par la Municipalité a fait l'objet d'un recours de la part du promoteur, non satisfait des horaires d'ouverture du magasin, notamment.

Le Tribunal cantonal a levé l'effet suspensif pour les deux bâtiments artisanaux dont la construction a ainsi pu démarrer et est déjà fort avancée.

Ce même Tribunal cantonal a siégé lundi 24 septembre et a repoussé sa décision de jugement pour permettre à l'entreprise d'étudier un projet d'accord. La décision pourrait tomber au plus tôt dans un mois.

Classes de la Cavenettaz

La réhabilitation de l'immeuble de la Cavenettaz en bâtiment scolaire de trois classes est prévue pour la rentrée d'août 2013.

Le travail préparatoire est en cours, afin de pouvoir déposer prochainement le préavis qui y est lié.

Ancienne boulangerie - tea-room

Le bâtiment situé le long de la route de Lausanne a trouvé un repreneur. Un projet de rénovation de boulangerie se dessine.

La Municipalité a en effet reçu le promoteur propriétaire. Certains plans sont déjà établis. Précisons que l'immeuble est situé en zone intermédiaire, ce qui requiert l'autorisation du Canton pour sa transformation.

3. AFFAIRES SOCIALES (Jean-Pierre Sterchi)

Service d'aide à la famille

Les familles des cinq communes concernées ont reçu récemment un tout-ménage annonçant une Assemblée générale le 4 octobre à Cugy.

Ce service connaît actuellement une nouvelle vitalité ; cependant si les structures mises en place sont stabilisées, les pièces essentielles de l'association sont les bénévoles. Un appel est actuellement lancé pour compléter cette équipe de bénévoles et les personnes intéressées sont invitées à participer à l'Assemblée générale pour obtenir tous les renseignements utiles sur cette fonction.

4. ECOLES (Jean-Pierre Sterchi)

Rentrée scolaire

Le bâtiment temporaire installé dans l'enceinte de l'établissement scolaire a reçu le nom de « Pavillon de la Chavanne ».

C'est dans les temps que cet aménagement a été réalisé et ainsi deux classes (4^e et 6^e) occupent ces espaces à la satisfaction des enseignants et des élèves.

Il est à relever qu'un doublage des parois et un changement des fenêtres, en vue d'améliorer l'isolation du bâtiment, seront effectués durant les vacances d'automne. Ces modifications avaient été prévues dès le départ mais, faute de temps, n'avaient pas pu être faites au mois d'août par l'entreprise.

Parascolaire – accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

Cette année encore, la rentrée d'août de notre structure parascolaire a été mise en place par le comité directeur (codir) de l'Association Scolaire Intercommunale de Cugy et environs (ASICE). La responsable engagée, Mme Carole Chavannes, est entrée en fonction officiellement le 1^{er} septembre 2012 et a pris ses quartiers dans un bureau du Jardin d'enfant Arc-en-Ciel.

Un mois d'observation de la structure complète l'a amenée à fournir un rapport sur les dispositions pressantes à prendre pour améliorer la qualité de l'encadrement des enfants et sur les mesures à moyen terme à prévoir pour permettre la mise en place d'un réel projet pédagogique.

Pour Cugy, le point faible est la cantine qui reçoit dans un même lieu les élèves des classes enfantines, primaires et secondaires.

D'autre part, le codir de l'ASICE est actuellement en pourparlers avec la direction de l'Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud et Environs (EFAJE) pour analyser les possibilités d'intégration de notre secteur parascolaire au réseau officiel de notre région.

Ecole – A pied à l'école

Le vendredi 21 septembre, la Municipalité de Cugy, en collaboration avec l'établissement scolaire, a participé à l'opération internationale *A pied à l'école*.

Ainsi une septantaine d'enfants du secteur primaire, une trentaine d'adultes (parents, membres du corps enseignant, le directeur de l'école, M. Gaillard, et une délégation de la Municipalité se sont retrouvés à l'Espace Cavenettaz afin de constituer un cortège qui s'est déplacé au son d'une cornemuse jusqu'à la Combe.

Le but de cette journée était de sensibiliser les enfants et les parents aux bienfaits d'un parcours à pied et de rendre tous les usagers de la route attentifs à la sécurité des enfants.

Pedibus (Roland Karlen)

Sur l'initiative d'un nouveau citoyen du quartier d'Es Chesaux, le Pedibus va renaître.

Le programme Pedibus fonctionne selon le concept suivant : des enfants se rendent à pied à l'école, sous la conduite d'un adulte, en suivant un itinéraire avec des arrêts et un horaire planifié.

Chaque parent inscrit son enfant et s'engage à le conduire, avec des camarades, une à deux fois par semaine, selon les besoins.

Instauré dans les années 2004-2005, ce programme avait disparu par manque de bénévoles.

La Municipalité soutient ce projet en participant à part entière à l'achat des panneaux servant à marquer les arrêts et serait très heureuse de voir une diminution notoire des véhicules aux abords des bâtiments scolaires.

5. MANIFESTATION (Jean-Pierre Sterchi)

Nouveaux habitants (Roland Karlent)

Le samedi 8 septembre a eu lieu la traditionnelle réception des nouveaux habitants.

Alors que l'an passé, la manifestation avait dû être supprimée faute de participants, 75 adultes et 20 enfants ont répondu présent à cette invitation, le nouveau quartier d'Es Chesaux y est pour beaucoup !

Cette journée a débuté à 08h30, sous un soleil radieux, par un accueil « café-croissants ».

Ensuite, un car postal a emmené les invités sur le site de Praz-Faucon où trois visites avaient été organisées : la STEP, la voirie et la déchetterie ; les nombreuses questions témoignent du vif intérêt montré par les participants.

La traditionnelle présentation de la commune s'est déroulée à 11 heures à la Maison villageoise.

Après la présentation de notre village par le syndic et les municipaux, votre président du Conseil, le président des sociétés locales et les représentants des paroisses ont pu s'exprimer et donner quelques explications sur la vie associative de la commune.

C'est aussi à cette occasion que la 2'500^e habitante de la commune, Mademoiselle Fanny Mayor, a été fêtée.

6. FORÊTS (Roland Karlen)

Informations à propos du bois de feu

La commune tient à votre disposition du bois de feu en stères, coupé en bûches de 33 cm. Ce bois peut être livré ou pris sur place.

Les commandes peuvent être passées directement auprès des employés de la déchetterie ou en téléphonant à l'administration communale.

7. ROUTES (Christian Durussel)

Espace Cavenettaz

Les travaux arrivent à leur fin. Les ouvrages de génie-civil sont terminés. La pose des luminaires a été effectuée par l'entreprise Duvoisin & Groux.

Nos employés communaux ont procédé à l'engazonnement des surfaces vertes au pourtour de la place, ils planteront les arbres dans les espaces prévus début octobre. La pose du mobilier urbain, comme envisagée dans le projet, permettra de mieux définir les zones de circulation des zones piétonnes.

La gestion de l'utilisation des places de parc est à l'étude.

Selon les premières estimations financières et, malgré quelques plus-values principalement dues à l'augmentation du prix des revêtements bitumineux, le montant prévu au préavis n° 57-2010 pour l'aménagement de l'espace public sera respecté.

LA MUNICIPALITE